



Comprendre le monde,
construire l'avenir®

Élections du 18 mars 2014 Conseil d'administration Collège des usagers

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD

Vu les articles L712-1 et suivants, L719-1, L953-2 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation ;

Vu la décision 2014-5 portant organisation des élections aux trois conseils ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement

Considérant que les élections du collège des usagers au conseil d'administration, qui se sont déroulées le 18 mars 2014 font apparaître, sur les procès-verbaux de dépouillement, les

Nombre de sièges à pourvoir : 5 titulaires/ 5 suppléants

Nombre total d'inscrits : 27710

Nombre total de bulletins nuls : 79

Nombre total de suffrages exprimés : 2743

ONT OBTENU

DESIGNATION DES LISTES	NOMBRE TOTAL DE VOIX
BOUFFE TON CAMPUS AVEC LES ASSOC PARIS	

Article 2 : La directrice générale des services de l'Université Paris-Sud est chargée de l'exécution de la présente décision.

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi qu'à la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales (Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de saint Cloud 78011 VERSAILLES).

Fait à Orsay, le **21 MARS 2014**

The image shows the official logo of the University of Paris, which consists of a stylized five-pointed star with the word 'UNIVERSITÉ' above it and 'PARIS' below it. A handwritten signature in black ink is written across the logo, appearing to read 'J. BITOUN'.

Professeur Jacques BITTOUN
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex